

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE
DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical
Délibération de la séance du lundi 7 juillet 2025
A la Médiathèque – ENM de Villeurbanne

Membres du comité syndical				Délibération n° 2519
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Rapport d'activité année scolaire 2024-2025
9	5	2	4	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Oui

Président : Monsieur Stéphane Frioux

Présent(e)s: Monsieur Stéphane Frioux, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon
Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne

Pouvoirs : Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à M. Frioux
Madame Caroline Lagarde, Conseillère Métropole de Lyon, à M. Dalby

Excusé(e)s : Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Caroline Lagarde, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Corinne Subai, Conseillère Métropole de Lyon

Transmission à la Préfecture le 8 juillet 2025

Délibération n°2519 – Rapport d'activité de l'année 2024-2025

Mesdames, Messieurs,

L'article L5211-39 du CGCT dispose que « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement ».

Il est proposé aux membres du comité syndical de prendre acte du rapport d'activité 2024-2025 du Syndicat Mixte de Gestion de l'ENM porté à sa connaissance.

Annexe : Rapport d'activité de l'ENM année 2024-2025

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération et autorisent le Président à la signer.

Syndicat Mixte de Gestion

de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 98 27

Stéphane FRIOUX

Président du Syndicat Mixte de Gestion

**Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne**



École nationale
de musique, danse
et art dramatique
Villeurbanne

24

25

RAPPORT D'ACTIVITÉ



TABLE DES MATIÈRES

MISSIONS ET VALEURS	3	L'ANNÉE SCOLAIRE 24-25 AU PRISME DU PROJET DE L'ÉCOLE	15
CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025	4	AXE 1 : UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE	15
LE PERSONNEL	4	— Accueillir le handicap	
LE BUDGET	5	— Fabriquer l'égalité Femmes-Hommes	
L'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE	6	— Diversifier les publics	
		— Être ressource à l'échelle métropolitaine	
		AXE 2 : UNE ÉCOLE ÉPANOUISSANTE, FACILE À VIVRE ET ANIMÉE	20
		— Favoriser la convivialité	
		— Faciliter les démarches administratives	
		— Animer l'espace public	
		AXE 3 : UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE	23
		— Faire vivre les instances de concertation	
		— Développer des espaces de participation	
		— Mettre en œuvre le projet territoire pour les étudiant·e·s médiateurs·rices	
		AXE 4 : UNE ÉCOLE ACTIVE, CRÉATIVE ET STIMULANTE	29
		— Augmenter la pédagogie par le numérique	
		— Favoriser l'expérimentation et la création numérique	
		AXE 5 : UNE ÉCOLE ÉCO-RESPONSABLE	31

MISSIONS ET VALEURS



Classée Conservatoire à rayonnement départemental, l'école forme les élèves à la pratique amateur autonome et accompagne celles et ceux qui envisagent de se professionnaliser. Chacun-e peut y construire son projet par l'apprentissage des répertoires, des techniques et des savoirs, par la pratique du collectif, de l'invention et du spectacle. Les parcours conjuguent la transmission, l'expérimentation et la transversalité.

Elle développe un maillage de son action dans l'ensemble des quartiers de la ville ainsi qu'une politique d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire, péri et extra-scolaire. Ce rayonnement permet à l'ENM d'aller à la rencontre de toutes les habitantes et habitants.

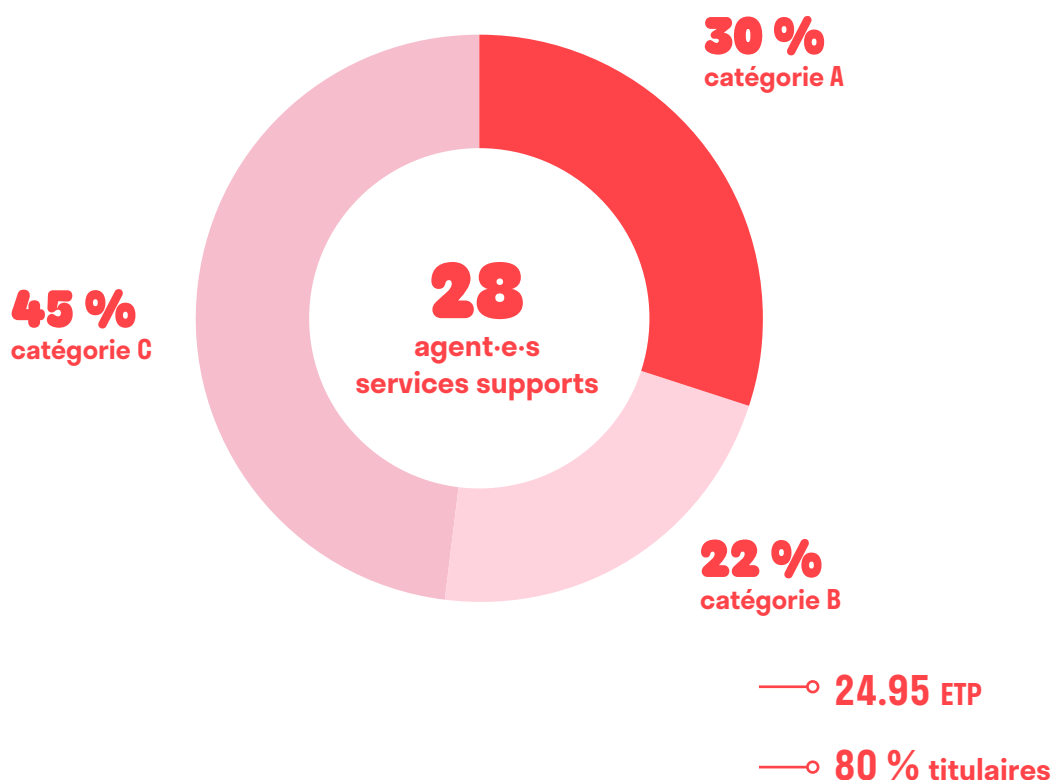
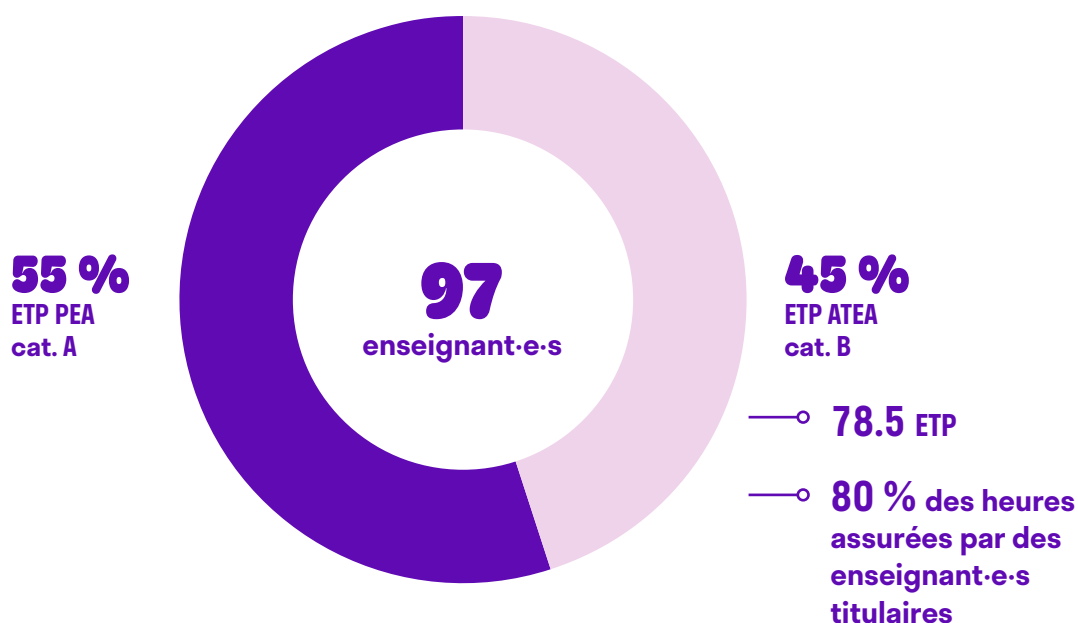
Les nombreuses productions artistiques des élèves et des artistes enseignant-e-s participent à l'animation du territoire Villeurbannais et métropolitain.

Par l'enseignement spécialisé, l'éducation artistique et culturelle et la diffusion, l'école relie lutte contre les inégalités, richesse des cursus et haut niveau d'études en tissant de manière organique ses missions de service public.



CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

LE PERSONNEL





LE BUDGET

BP 2025**6 761 445 €****(fonctionnement + investissement)** soit 2,38% d'augmentation par rapport au BP 24

Ce budget a permis de mettre en œuvre la revalorisation du régime indemnitaire (RI) des agent-e-s de l'ENM. L'ensemble du personnel percevra désormais une prime annuelle supplémentaire de 500 € bruts. Des mesures sectorielles ont par ailleurs permis de faire évoluer le régime indemnitaire des enseignant-e-s artistiques. Ainsi leur RI mensuel brut est porté à 300 €, et, les missions de coordination sont désormais valorisées sous forme d'indemnité pour mission particulière de 175 € bruts par mois sur 9 mois.

DÉPENSES		RECETTES	
5 587 569 €	Charges de personnel (86 %)	3 934 032 €	Ville de Villeurbanne (60,6 %)
755 113 €	Dépenses de fonctionnement (11,6 %) > baisse de 16 400 € en 2025	1 083 650 €	Métropole Grand Lyon (16,7 %)
		965 000 €	Cotisations des élèves (14,8 %)
		89 000 €	Etat (1,4 %)

INVESTISSEMENTS		267 012,44 €
120 000€	Achat d'instrument, ou de matériel scénique	
35 000 €	Aménagements scéniques dont 22 000 € pour le Grenier à Musiques	
6 000 €	Aménagements du bâtiment	
2 000 €	Acquisition de logiciels	
10 000 €	Matériel informatique et les arts numériques	



L'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE

L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

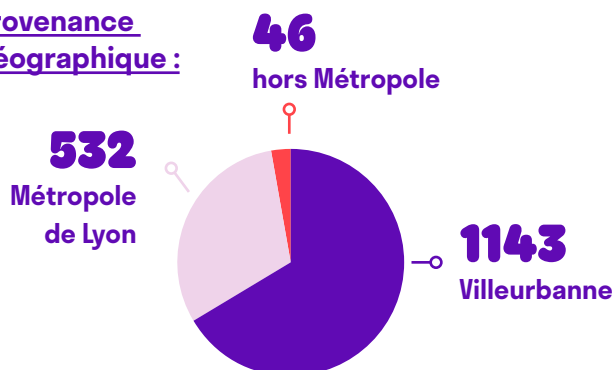
1396
heures d'enseignements
hebdomadaires

dont **180** heures
destinées à l'éducation
artistique et culturelle

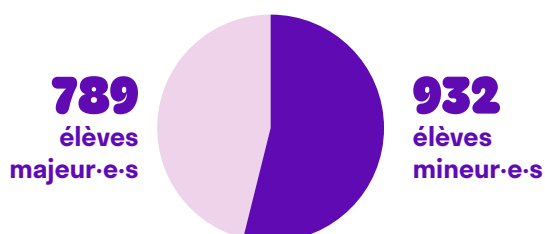
Élèves inscrit·e·s à l'ENM :



Provenance géographique :



Répartition par tranches d'âge :



Répartition par cycles et spécialités :

1 678
Musique

110
Danse
(double cursus)

13
Art dramatique

204
Éveil

432
1^{er} cycle

335
2^e cycle

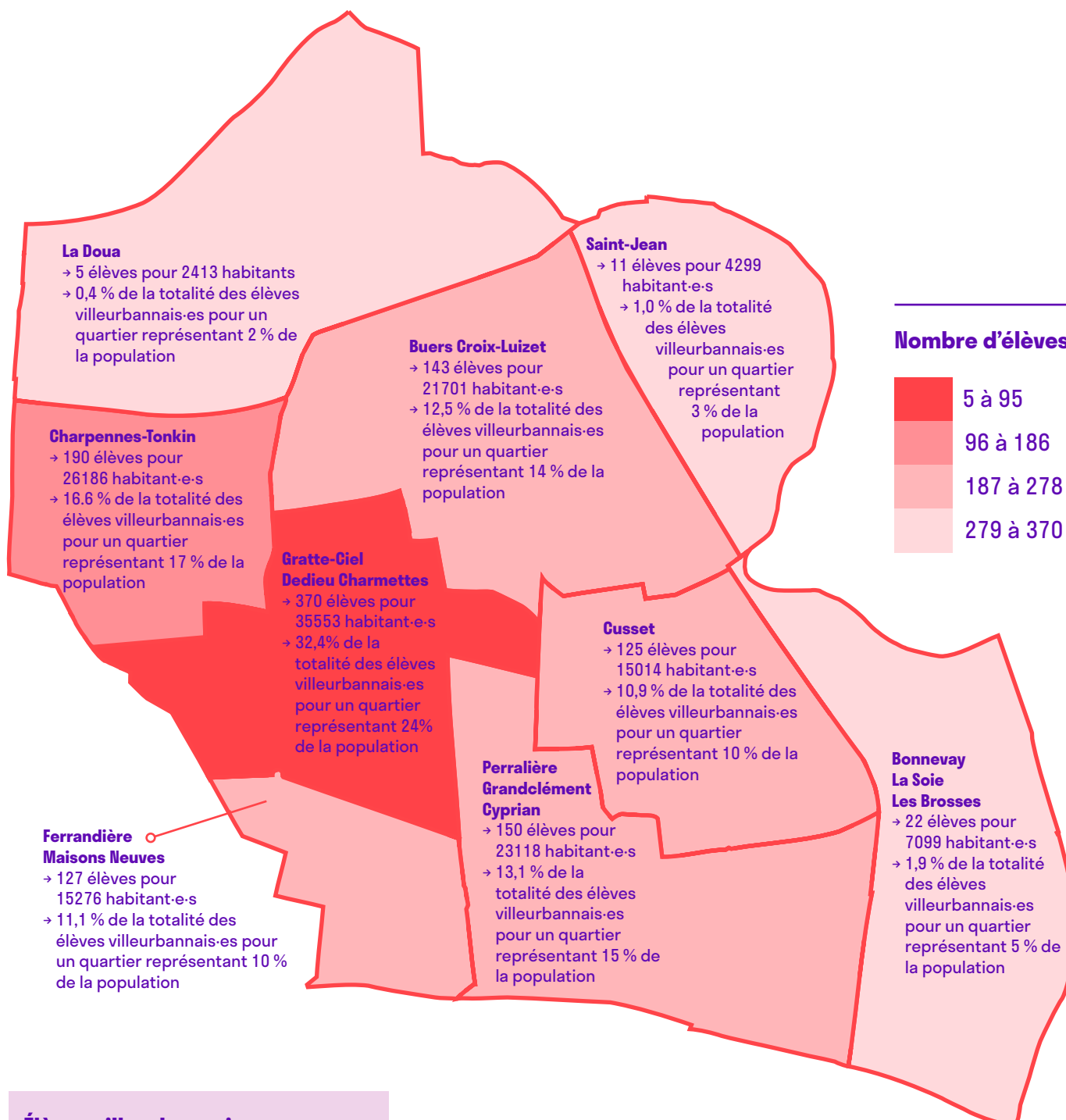
133
3^e cycle

80
3^e cycle diplômant

21
PPES

256
Contrat personnalisé

**Répartition par quartiers des élèves villeurbannais-es
inscrit.e-s à l'ENMDAD pour l'année scolaire 2024-2025 :**



**Élèves villeurbannais-es par
quartiers pour l'année scolaire
2024-2025**

Somme : 1143
Minimum : 5
Maximum : 370
Moyenne : 229
Médiane 135

PUBLIC HORS LES MURS

..... Temps scolaire

— Maternelle et élémentaire

- ♦ 147 classes
- ♦ Environ 3 700 enfants
- ♦ Quartiers couverts :
Charpennes Tonkin, Gratte-Ciel, Saint Jean, Les Buers, Les Brosses, Ferrandière Maisonneuve, Cusset, Perralière Grand Clément
- ♦ 114 heures d'enseignement hebdomadaires
- ♦ 20 groupes scolaires (maternelle et élémentaire) + Cité Pellet et IME Jean Bourjade (enseignement spécialisé)

— Collège

Projet Orchestre au collège Chabroux (quartier Cusset)

- ♦ 24 élèves de 6^e et 5^e
- ♦ 4 d'enseignant·e·s
- ♦ 8h d'enseignement hebdomadaire
- ♦ 27 élèves

..... Temps péri-scolaire

— Découverte musique et danse orientale

- ♦ 8 écoles
- ♦ Quartiers couverts : Ferrandière Maisonneuve, Gratte-Ciel, Charpennes Tonkin
- ♦ Musique : environ 120 enfants bénéficiaires (Moyenne et Grande Section, CP)
- ♦ Danse : environ 60 enfants bénéficiaires (CP à CE2)
- ♦ 9h d'enseignement hebdomadaire

..... Temps extra-scolaire

- ♦ Quartiers et structures : Ferrandière Maisonneuve, Buers, Tonkin, Cusset, Brosses
- ♦ 11 ateliers réguliers
 - Découverte musique (4) + slam (1)
 - Danse Hip Hop (5)
 - Orchestre de quartier (1)
- ♦ 98 élèves
 - Musique : 37
 - Danse Hip Hop : 54
 - Orchestre de quartier : 7
- ♦ 9h d'enseignement hebdomadaire

..... Autres actions

— Camp d'été :

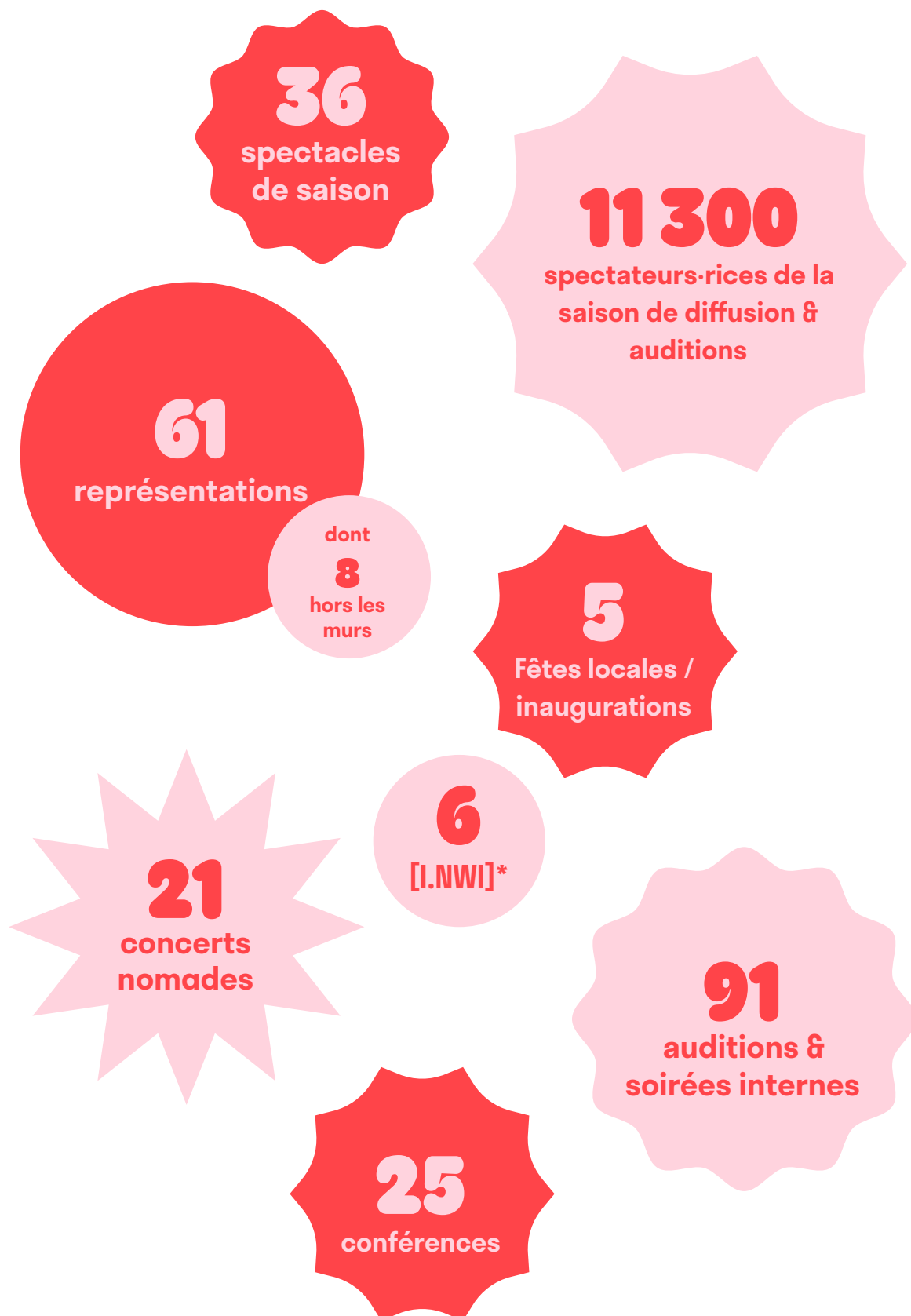
- ♦ 2 séjours de 5 jours en juillet
- ♦ Environ 30 jeunes
- ♦ Quartiers concernés : Tonkin, Buers, St Jean, Cusset, Brosses, Ferrandière
- ♦ 3 intervenant·e·s, étudiant·e·s de l'ENM

— Orchestre voyageur :

- ♦ 14 participant·e·s (tous quartiers)
- ♦ 2h d'enseignement hebdomadaire
- ♦ 1 enseignant·e



LA SAISON CULTURELLE



**[I.nwi] : Des « petites formes » encore inouïes, musicales, théâtrales, dansées, comme des créations en devenir, des « workshop » proposées à la médiathèque de l'ENM.*



Photo © Emile Zeizig - mascarille.com

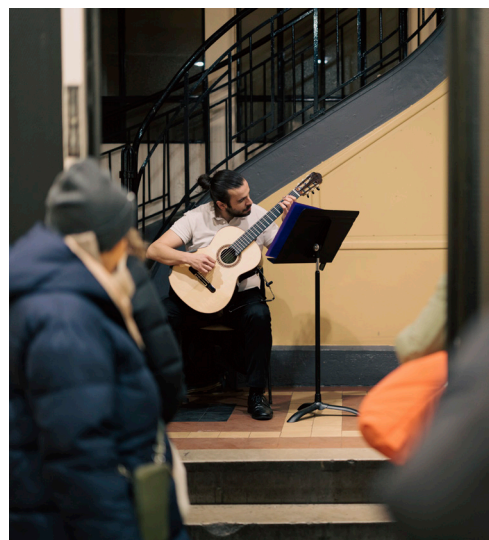


Photo © Ville de Villeurbanne



LA MÉDIATHÈQUE

Les moyens

— Le personnel

La médiathèque a accueilli plusieurs stagiaires futures bibliothécaires cette année :

La présence de ces stagiaires a été un atout pour avancer le travail sur les collections, mais aussi dans le cadre du partenariat et des possibles collaborations avec le réseau de lecture publique. Un CDD de 15 jours est prévu pour du catalogage de partitions.

— Le budget

Acquisitions de documents 5300 €

Location de matériel (partitions d'orchestre) 1900 €

Petit matériel de fonctionnement 300 €

— Les locaux

Deux aménagements sont en cours :

- ♦ Réalisation d'étagère de présentation par l'atelier menuiserie de la Ville (dont une qui sera dédiée à du troc en co-gestion avec l'association des élèves).
- ♦ Dépôt d'une demande d'aménagement de plus grande envergure afin d'optimiser l'espace et l'accueil des publics.



Les activités

Le nombre d'utilisateur·e·s et le nombre de prêts sont en progression constante depuis 2021.

	Usager·es actif·ves		Nb de prêts	
Année	2021	2024	2021	2024
Abonnements	Actifs	Actifs		
Elèves ENM	164	304	700	1 595
Enseignant·e·s ENM	49	54	286	418
Total	214	358	987	2013

Note : Les chiffres correspondent aux années civiles.



— Actions culturelles

Différentes médiations et animations ont eu lieu cette année à la médiathèque, comprenant :

- ♦ Accueil des classes d'éveil, de formation musicale, de culture musicale, d'orchestre à l'école, d'EMI, ateliers médias de la documentation, petits concerts (l.nwi), lancement du jeu Moésique (CMTRA), projection du film *A vue de Ney*, participation aux semaines des handicaps, accueil de personnes accompagnées par le Secours Populaire, atelier de tri et mise en valeur de la revue *Avant-Scène Théâtre*, atelier autour du projet *Douces Mémoires*.

Perspectives

Le travail de visibilité et d'accessibilité des collections doit se poursuivre. Cela signifie le catalogage des revues, partitions, mémoires d'élèves... Mais également une signalétique claire et adaptée ainsi que des aménagements prenant en compte les différents usages du lieu afin de rendre l'espace plus chaleureux.

Afin d'élargir le réseau et l'accès aux ressources, une convention a été signée avec la médiathèque Nadia Boulanger du CNSMDL permettant aux élèves et personnels de l'ENM d'être exonéré-e-s des frais d'inscription.

La mise en réseau avec le Réseau de Lecture Publique de la Ville est en cours de réflexion.



LE STUDIO

Description du service

Le studio d'enregistrement de l'ENM est un service unipersonnel. Son responsable est en charge de :

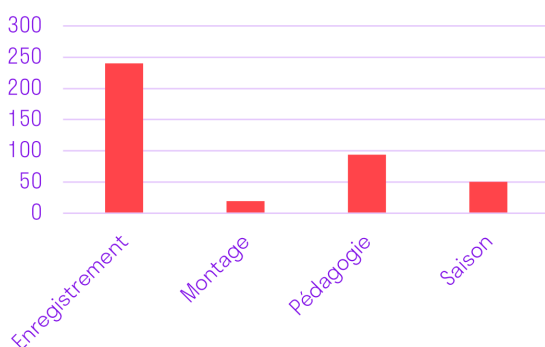
- ♦ L'enregistrement des séances pédagogiques
- ♦ L'enregistrement des manifestations
- ♦ La prestation d'enregistrement pour des groupes extérieurs
- ♦ Le pilotage de la prévention au risques auditifs
- ♦ Le pilotage de la commission informatique
- ♦ L'assistance technique son pour la régie

Le studio est utilisé ponctuellement par les classes d'électroacoustique et le cours d'UV Studio, en autonomie avec leur enseignant-e. Ces usages représentent respectivement 36 et 30 heures sur l'année.

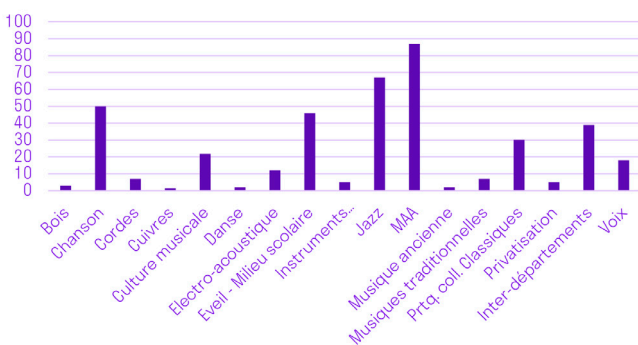
Le poste du responsable du studio est à 65% soit 24h hebdomadaires.

L'utilisation du studio

Types d'activités du studio (en heure)



Utilisation par département



La prévention des risques auditifs

À destination des élèves, le responsable du studio anime plusieurs fois par an des séances de sensibilisation. À destination des agent-e-s, et notamment des enseignant-e-s (39 concerné-e-s), le responsable du studio fournit des bouchons de protection auditives.

Les investissements matériels

En poursuite des objectifs de l'année 2023-2024, le studio se dote cette année de nouveaux outils pour illustrer plus explicitement l'esthétique sonore des musiques amplifiées, anciennes comme modernes. À cette fin, ont été acquis pour une somme de 5000 euros :

- ♦ Un périphérique de traitement du son moderne.
- ♦ Des raccordements pour utiliser l'un des anciens magnétophones à bande de l'école.

Les travaux

Les travaux acoustiques correctifs se sont poursuivis cette année, avec la pose à l'automne de nouvelles portes vitrées entre les deux cabines de prise de son.

De légers travaux sont encore à prévoir pour une meilleure isolation phonique.



LA COMMUNICATION

— Rendre visible l'activité de l'école

Dotée d'un poste à temps complet, la communication de l'ENM a pour objectifs de s'adresser à ses agent-e-s, à ses usager-e-s ainsi qu'au public extérieur.

Tout au long de l'année, la communication assure la promotion de la saison artistique de l'école, de ses temps forts, expositions, actions hors les murs et activités pédagogiques, valorisant le travail des élèves, des enseignant-e-s et des équipes.

La nouvelle identité visuelle de l'ENM prend progressivement forme sur l'ensemble des supports afin d'améliorer lisibilité et visibilité sur le territoire. Des déclinaisons spécifiques ont également été créées pour valoriser certains événements majeurs, comme la saison 2024-2025, ou le festival autour des arts et cultures numériques : *EXP 2.5 – Explorations numériques*.

Si l'ENM est aujourd'hui identifiée comme l'école de musique de Villeurbanne, un travail se poursuit pour mieux faire connaître l'enseignement de la danse et de l'art dramatique, également proposés au sein de l'établissement.

— La communication comme espace de participation

Dans le cadre des projets participatifs, des élèves de l'ENM ainsi qu'un groupe de jeunes Villeurbannais-es ont participé à la conception d'outils de communication dédiés à leur projet.

Accompagnées par la chargée de communication, deux élèves ont conçu l'identité visuelle du festival *AURIBERA* et contribué à l'ensemble de la communication liée à l'événement : réseaux sociaux, signalétique, programme, diffusion, etc. Le travail se poursuit avec un autre groupe pour communiquer autour du festival *SOLSTICE-S*, qui aura lieu en octobre 2025.

Pour mettre en œuvre cette participation, des réunions hebdomadaires ainsi que des temps spécifiques d'accompagnement ont été mis en place.

— Perspectives

L'enjeu d'une communication interne facilitant la création de liens entre agent-e-s reste d'actualité.

Dans la continuité des projets *AURIBERA* et *SOLSTICE-S*, la dimension participative infuse aussi au sein de la communication de l'école et « déplace » le contenu du poste vers des missions de facilitation et de transmission. Ces projets amènent à repenser la manière dont le travail de communication est mené, ou comment injecter des espaces de participation dans la communication de l'école.



L'ANNÉE SCOLAIRE 24-25 AU PRISME DU PROJET DE L'ÉCOLE

AXE 1 : UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

ACCUEILLIR LE HANDICAP

Les actions entreprises depuis 2020 portent leur fruit, l'hospitalité de l'école progresse significativement.

SUIVI DES ÉLÈVES ET DES FAMILLES

Cette année, 49 élèves et familles sont accompagné-e-s par la référente inclusion et handicap (25 en 2024).

17 élèves bénéficient d'une aide de 2 volontaires en service civique pour faciliter leur inclusion dans le cadre des cours collectifs.

VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

L'ENM a établi un partenariat avec l'association Unis-Cité pour l'intermédiation, le conseil et l'accompagnement des personnes en mission de service civique. Ce partenariat a permis la venue de deux volontaires en service civique de janvier à juin, chacun-e effectuant 24 heures par semaine.

Cadre et contenu de la mission :

Favoriser la participation de toutes et tous aux activités de l'ENM :

❶ Améliorer l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans les différentes activités de l'école par l'accompagnement des élèves (suivi et présence hebdomadaire de certain-e-s enfants dans leur scolarité).

❷ Améliorer l'accessibilité et l'inclusion dans le cadre de la saison de diffusion : concerts, festival, masterclass. Permettre la participation de tous et toutes à l'action culturelle...



SEMAINE DES HANDICAPS

Dans le cadre de la 10^e édition de la Semaine des Handicaps portée par la ville, l'ENM a organisé :

- Des ateliers, « Dans la peau d'un DYS » en partenariat avec le Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon - Plateforme PLANETE.
- Une conférence, « Musique et troubles dys : comment aider les enfants », menée par Nathalie Bedoin, chercheuse au CNRL et maître de conférences à l'université Lumière Lyon 2.

ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE INCLUSIFS

— Champ Libre

Cet atelier de pratique artistique, regroupant élèves de l'école en situation de handicap ou non ainsi que des personnes accueillies en structure médicosociales, permet de travailler une matière pluridisciplinaire à partir d'explorations corporelles et sonores .

— Fabrique à sons : élèves à besoins particuliers

Ouvert à la fois à de jeunes élèves en situation de handicap ou à besoins spécifiques ainsi qu'à tout·e autre élève de l'école, l'atelier Fabrique à sons permet de faire une pause dans son parcours et de maintenir une pratique musicale collective.

PARTENARIAT STRUCTURE MÉDICO-SOCIALE

L'ENM mène également des dispositifs de pratique artistique en partenariat avec des structures médicosociales comme l'IME Jean Bourjade ou l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés).

FORMATION

L'établissement poursuit le développement d'une culture partagée de l'inclusion en s'appuyant notamment sur des formations. L'école organisera en 2025 deux formations destinées à 25 enseignant·e·s :

- ♦ Une formation sur l'information préoccupante et le signalement.
- ♦ Une autre formation sur la sensibilisation à la santé mentale.

De plus, une journée café-rencontre a été organisée sur le thème de l'autisme, en partenariat avec l'association APAJH.

FABRIQUER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Le groupe de travail sur l'égalité de genre, piloté par la Métropole de Lyon, regroupe plusieurs institutions, dont l'ENM, le Cefedem, le CNSMD, le CRR, et le CNFPT. L'objectif de ce groupe est de développer des stratégies et des outils pratiques visant à promouvoir l'égalité des genres dans l'enseignement artistique.

Afin de lutter contre les inégalités de genre, deux axes d'action ont été identifiés : l'un visant les professionnel·le·s et l'autre, le public. Le groupe a ainsi pu définir divers champs d'action, permettant de concevoir plusieurs initiatives concrètes.

Parmi ces actions, on peut citer la création d'un livret destiné aux professionnel·le·s de l'enseignement artistique, qui recense des données pertinentes et propose des pistes d'amélioration. Le groupe a également élaboré un outil d'autodiagnostic destiné aux établissements d'enseignement, leur permettant de mieux évaluer et ajuster leurs pratiques internes en matière d'égalité de genre.

Une campagne de communication, intitulée « Ma pratique n'a pas de genre », sera prochainement diffusée pour sensibiliser les enfants et leurs familles. Enfin, des formations de sensibilisation ont été repensées afin de mieux répondre aux enjeux actuels de l'enseignement artistique.

L'ensemble de ces initiatives visent à instaurer une culture plus inclusive et égalitaire. Elles cherchent également à interroger l'aspect systémique des inégalités qui touche les différentes parties prenantes.



DIVERSIFIER LES PUBLICS

L'ORCHESTRE AU COLLÈGE CHABROUX

Lancé à la rentrée de septembre, l'orchestre rassemble 24 élèves de 6^e et 5^e, qui bénéficient de 2h hebdomadaires d'enseignement musical réparties comme suit :

- ♦ 1 heure de cours instrumental en groupe, où chaque élève développe ses compétences sur son instrument.
- ♦ 1 heure de pratique orchestrale durant le temps méridien, ouverte à tous-tes les élèves musicien-ne-s du collège, ainsi qu'aux membres du personnel enseignant également musicien-ne-s.

L'orchestre s'est produit pour la première fois lors des Journée de l'Innovation Pédagogique au CCVA et a été associé à la semaine des orchestres à l'école de l'ENM. Au cours de cette année, l'équipe a été très attentive aux liens tissés avec les familles afin de les associer le plus possible à la réussite de ce dispositif.

LE PROJET ORCHESTRE DE QUARTIER – CENTRE SOCIAL LA CROIZET (QUARTIER BUERS, CROIX LUIZET)

Fruit d'une collaboration entre les équipes de l'école et du Centre Social La Croizet, ce projet d'apprentissage et de poursuite d'une pratique musicale contribue à renforcer l'ancrage territorial de l'ENM. Offrir aux jeunes Villeurbannais-es la possibilité d'apprendre à jouer d'un instrument en groupe, dans leur quartier ou à proximité (Saint Jean, Buers, Cusset), est l'objectif commun des trois enseignant-e-s et du référent social impliqué-e-s dans ce dispositif pédagogique. À ce jour, 7 élèves participent à l'orchestre.

LE PROJET DEMOS – NOUVEAU GROUPE À VILLEURBANNE

Ce nouveau projet DEMOS prend place au Centre Social et Familial Ferrandière, dans le quartier Ferrandière Maisons-Neuves. Une quinzaine d'enfants de Villeurbanne apprennent depuis janvier à jouer du violoncelle, du basson ou du hautbois avec pour objectif de jouer dans l'orchestre symphonique réunissant les différents groupes participants. Au cours des 3 prochaines années, les élèves participeront à 3 concerts avec les orchestres symphoniques.

ÊTRE RESSOURCE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

SUR LA PÉDAGOGIE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Un groupe de travail réunissant les référent·e·s numériques des établissements d'enseignement artistique de la Métropole a été mis en place en 2024. Il s'est réuni à deux reprises au cours de l'année scolaire 2024-2025. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur les pratiques de chacun·e et de mutualiser des ressources. Un représentant de laclasse.com y participe également, cela permet de partager les besoins spécifiques des établissements d'enseignement artistique et d'envisager des évolutions de cet espace numérique de travail.

Ce groupe de travail a également animé un atelier intitulé «Atelier numérique avec laclasse.com» lors de la rencontre plénière du Schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques en janvier. Cet atelier a permis de présenter le rôle du référent numérique aux établissements souhaitant s'engager dans cette démarche.

SUR L'INCLUSION

Dans le cadre du schéma métropolitain des enseignements artistiques, un groupe de travail sur la thématique «Réseau Inclusion et Enseignements Artistiques» s'est constitué avec le CFMI, Léthé musical, le Cefedem et l'ENM. Une première matinée de rencontre «Inclusion et enseignements artistiques» à destination de tous·tes les acteurs·rices de la Métropole a été organisée le mardi 13 mai au CFMI.



Photo © Bertrand Gaudillere



Photo © Ville de Villeurbanne

AXE 2 : UNE ÉCOLE ÉPANOUISSANTE, FACILE À VIVRE ET ANIMÉE

FAVORISER LA CONVIVIALITÉ



Afin de rendre l'établissement plus convivial et accueillant, l'aménagement des divers espaces de l'école se poursuit, en concertation avec les équipes enseignantes, administratives et les usager·e·s.

Une enveloppe d'investissement de 6 000 € a été allouée cette année pour remplacer le mobilier du Foyer Pollock, espace polyvalent regroupant diverses activités telles que l'accueil avant spectacle, les expositions, ainsi que la restauration, l'attente et les réunions des élèves.

Le parc des machines à café va également être renouvelé pour des machines plus récentes et plus fiables.

FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour la deuxième année consécutive, l'ensemble des inscriptions et réinscriptions a été effectué exclusivement en ligne.

Ce nouveau mode de gestion des dossiers a permis à l'équipe de la scolarité d'améliorer son efficacité, tout en optimisant le temps consacré au traitement des demandes. Parallèlement, un accompagnement spécifique a été proposé aux usager·e·s rencontrant des difficultés pour finaliser leur inscription en ligne.

Afin de répondre à ces besoins, des permanences à horaires fixes ont été organisées pendant un mois. L'objectif était de créer un espace dédié pour aider les usager·e·s à

compléter leurs démarches, tout en permettant à l'équipe de poursuivre le traitement des dossiers sans interruption.



ANIMER L'ESPACE PUBLIC

L'ENM AUX GRATTE-CIEL

Dans le cadre de la thématique de la saison de Villeurbanne « Bienvenue en ville », l'ENM s'est associée à la Société d'Urbanisme de Villeurbanne pour organiser 6 concerts intimistes dans les halls des immeubles des gratte-ciels. Ces concerts mensuels, de décembre à juin, ont offert aux habitant-e-s et aux Villeurbannais-es l'occasion de découvrir des esthétiques variées et ont permis aux élèves de se produire dans un cadre inhabituel, favorisant les échanges avec les habitant-e-s et passant-e-s.

FÊTES DE QUARTIER ET INAUGURATIONS

Comme chaque année, l'ENM est sollicitée par diverses structures du territoire pour proposer une programmation festive et éclectique à l'occasion des fêtes de quartiers ou temps forts de la ville. À ce titre, l'ENM a par exemple participé aux programmations de la fête de la Libération, du repas de Noël du Restotem, de la distribution des cadeaux de Noël au CCVA, de l'inauguration du Marché de Noël, de la Fête Oxygène dans le quartier des Brosses de l'inauguration du Parc de la France Libre et de la Résistance, de l'inauguration de la Place Grandclément, de la Fête de Musique...





LES CONCERTS NOMADES

Les Concerts Nomades de l'ENM engagent les élèves à se produire dans les quartiers de Villeurbanne, en partenariat avec des structures socio-éducatives, socio-culturelles et médico-sociales. Ces événements offrent aux Villeurbannais-es l'occasion de découvrir des prestations d'élèves suivies de moments d'échanges. Les concerts sont élaborés avec les structures d'accueil en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école. Cette saison, les concerts nomades se sont répartis de la manière suivante :



- ♦ 8 concerts au sein des centres sociaux de la ville (Tonkin, Buers, Brosses, Cusset)
- ♦ 5 concerts au sein des quartiers en lien avec les ateliers d'éveil musical dans les différents quartier de la Ville
- ♦ 1 concert pour le secteur de la petite enfance (crèche les Ecureuils)
- ♦ 1 concert en milieu spécialisé (APAJH)
- ♦ 1 concert en milieu scolaire (Ecole Louis Armand)
- ♦ 2 concerts au sein de structures sociales (Le Phare, Fondation Armée du Salut)
- ♦ 2 concerts dans le milieu médico-social (EHPAD Henri Vincenot, OVPAR)
- ♦ 1 concert associé à la Ville de Villeurbanne (Remise des colis de Noël au CCVA)



AXE 3 : UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

FAIRE VIVRE LES INSTANCES DE CONCERTATION

De nouveaux-elles représentant-e-s ont été élu-e-s lors des élections organisées en janvier. Que ce soit au sein du Conseil d'Établissement ou de l'Instance de Concertation Transverse, tous les collèges – élèves, parents d'élèves, enseignant-e-s et personnel administratif – seront ainsi représentés pour les trois prochaines années par de nouvelles personnes élues.

L'Instance de Concertation Transverse s'est réunie deux fois au cours de cette année scolaire. Elle a notamment agi pour l'aménagement du Grenier à Musiques, le renouvellement des machines à café, l'organisation des journées de concertation et la mise en place d'une journée dédiée à la formation.

Le Conseil Pédagogique a tenu 7 séances au cours desquelles de nombreux sujets ont été abordés tels que la mise en place du festival de la création en amateur porté par les élèves du département Vents, la participation des jeunes villeurbannais-es, la modification du calendrier des concours d'entrée en PPES, la mise en place de parcours d'apprentissage pour des élèves en difficulté...

Au cours de ses 2 réunions, le Conseil d'Établissement a pu notamment évoquer la tarification au quotient familial, les nouveaux dispositifs participatifs et le recrutement de deux volontaires en service civique pour faciliter l'inclusion.



DÉVELOPPER DES ESPACES DE PARTICIPATION

L'année 2024-2025 marque le lancement de trois projets participatifs. Ils s'adressent à trois types de publics distincts : les élèves du département des Vents de l'ENM, des jeunes Villeurbannais-es volontaires, et un groupe de jeunes et leur animateur·rice issu d'un ou de plusieurs quartiers de la Ville. Il s'agit de placer les élèves ou jeunes Villeurbannais-es non-inscrit·e-s à l'école au cœur de sa gouvernance.

AURIBERA, LE FESTIVAL DES ÉLÈVES, PAR LES ÉLÈVES, POUR LES ÉLÈVES.

À l'origine d'une proposition d'enseignant·e-s, ce projet a consisté en la création d'un temps fort piloté par des élèves et constitué de projets de création d'élèves.

Les objectifs principaux de ce dispositif pédagogique étaient les suivants :

- ♦ Accompagner autonomie, pratique en amateur et ancrage sur le territoire
- ♦ Valoriser les pratiques amateur des élèves de 3^e cycle du département Vents ou en contrats « pédagogique »
- ♦ Favoriser les rencontres entre élèves de différentes spécialités
- ♦ Favoriser l'émergence d'une communauté d'élèves autour de projets communs.
- ♦ Organisation et pilotage du festival

Au-delà des élèves porteurs-euses de projets, un groupe de volontaires a été chargé de piloter et organiser le festival. Ce groupe s'est constitué en un comité de pilotage (COPIL) de 11 personnes, elles-mêmes réparties en plusieurs comités :

- ♦ Comité de programmation / production
- ♦ Comité de communication
- ♦ Comité technique
- ♦ Comité des actions culturelles



Chaque comité a été accompagné par un·e agent·e de l'école :

- ♦ Directeur technique
- ♦ Chargée de communication
- ♦ Chargée de projets d'actions culturelles
- ♦ Responsable des actions culturelles

Les comités se sont réunis chaque semaine pour assurer le bon déroulement de l'organisation. Le COPIL, quant à lui, s'est réuni toutes les deux semaines, puis chaque semaine à partir de janvier.

Déroulé du festival

Le festival s'est tenu le 21 mars 2025 et était organisé en trois temps forts :

- ❶ Des ateliers de pratique artistique conçus par les élèves, en collaboration avec l'association La Cloche, engagée auprès des personnes en situation de précarité et sans-abri dans la Métropole lyonnaise.
- ❷ La présentation de petites formes artistiques à l'Espace Pollock et à la médiathèque.
- ❸ Un temps fort en Salle Antoine Duhamel, marquant la clôture du festival.

Au total, 16 projets ont été présentés devant un public de 160 personnes.

Retour d'expérience

La réalisation d'Auribera a mis en mouvement élèves, enseignant-e-s et agent-e-s du pôle administratif. En effet, les élèves sont devenu-e-s davantage acteurs-rices, les enseignant-e-s accompagnateurs-rices, l'action culturelle et la régie guides et facilitateurs-rices. Auribera a transformé les habitudes, repères et manières de faire ; le dispositif a déstabilisé les un-e-s et les autres et placé tout le monde en situation d'apprentissage. Aussi, même si de nombreuses interrogations demeurent : comment mieux passer du rôle d'enseignant-e à celui d'accompagnateur-riche de projet, comment repenser l'organisation du travail des agent-e-s administratifs-ves (horaires en soirée lors du suivi des différents groupes)... les perspectives ouvertes par la réalisation de ce dispositif nous incitent à en poursuivre l'expérimentation.



SOLSTICES FESTIVAL : LES JEUNES VILLEURBANNAIS-ES À LA MANŒUVRE

« Donner les clés du camion » à la jeunesse Villeurbannaise. C'est cette intention qui a conduit la direction culturelle de la Ville à proposer des projets participatifs à de jeunes volontaires de la Ville. Dans ce cadre, L'ENM a invité ces jeunes à fabriquer un festival des pratiques en amateur à l'échelle de la Métropole de Lyon.

Le groupe de volontaires, composé de 10 bénévoles impliqué.e.s, organise le festival SOLSTICE-S les 10 et 11 octobre 2025 dans Villeurbanne. De l'appel à projets, à la communication, de la programmation à la gestion de la technique, les jeunes volontaires accompagné.e-s par les équipes de l'ENM élaborent dans sa totalité le festival SOLSTICE-S.

Au cours du projet, nous avons rencontré des difficultés pour maintenir le groupe uni et engagé.

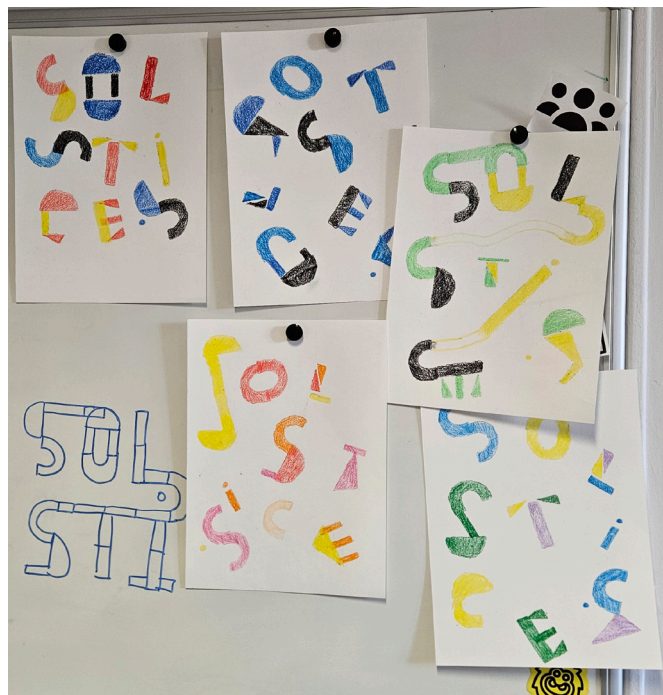


IMMERSION-DÉCOUVERTE : CRÉER SON PARCOURS À L'ENM

Ce troisième projet participatif devrait débuter en septembre 2025. Il s'agit de permettre à un groupe de jeunes villeurbannais-es non inscrit.e-s à l'école de fabriquer son propre parcours découverte et ce, en lien avec l'élaboration ou non d'un projet artistique.

Après un temps d'immersion dans l'école de septembre à décembre 2025, le groupe organisera son propre parcours artistique en collaboration avec l'équipe enseignante.

À ce stade, nous avons sollicité la Maison de Quartier des Brosses ainsi que la MJC de Villeurbanne pour travailler avec les jeunes fréquentant les 2 structures.



METTRE EN ŒUVRE LE PROJET TERRITOIRE POUR LES ÉTUDIANT·E·S MÉDIATEURS·RICES

La capacité des artistes à cofabriquer une expérience esthétique avec des personnes reconnues dans leur singularité et leur dignité d'être humain, est aujourd'hui une compétence professionnelle attendue. C'est cela que les étudiant·e·s du parcours préparatoire à l'enseignement supérieur (PPES) «traversent» dans le cadre du module «Territoire et médiation».

Réuni·e·s en petit collectif, les étudiant·e·s conçoivent un projet artistique «sur mesure», avec un public et une structure du champ social ou éducatif de Villeurbanne. Le projet artistique doit permettre la contribution des personnes à différentes étapes significatives de sa fabrication. Il s'agit d'engager une expérience esthétique où chaque participant·e «prend part» à égalité, «apporte sa part» par sa contribution et «retire sa part» en bénéficiant des ressources du groupe.

Pour cela, dès la première année de leur parcours, les élèves suivent 4 journées de stage. Ces journées leur permettent d'explorer plusieurs dimensions essentielles, on y aborde pêle mêle :

- ♦ les enjeux des droits culturels,
- ♦ la conduite de projets,
- ♦ la découverte et la rencontre d'acteurs·rices locaux du champ social ou éducatif,
- ♦ la réflexion sur leurs représentations des publics.

En fin de stage, chaque groupe formalise un document cadre qui sert de point de départ au projet artistique : description, rôle des parties prenantes, calendrier, critères de réussite, etc.



Au cours de leur seconde année, les étudiant-e-s mettent en œuvre le projet artistique avec les participant-e-s, qu'il s'agisse d'habitant-e-s, de résident-e-s d'EHPAD... Tout au long du processus, un-e référent-e de l'ENM accompagne chaque groupe.

En 2024/2025, deux promotions de PPES ont suivi ce parcours. En PPES 1, 14 élèves ont participé à deux périodes de stage et ont constitué quatre groupes de travail :

- ♦ Un groupe de 4 élèves travaillant avec des enfants de 11-14 ans à la Maison de Quartier des Brosses.
- ♦ Un groupe de 3 élèves travaillant avec des enfants de 8-10 ans en milieu scolaire.
- ♦ Un groupe de 2 élèves, en collaboration avec l'association La Base, accompagnant des femmes en situation de précarité.
- ♦ Un groupe de 3 élèves travaillant avec un public allophone à l'association ERIS, dispensant des cours de Français Langue Étrangère.

Les projets auront lieu entre décembre 2025 et juin 2026.

En PPES 2, trois élèves ont concrétisé leur projet, qui s'est déroulé au sein de la Cité Scolaire René Pellet. En collaboration avec l'enseignante, ils ont travaillé avec des adolescent-e-s en situation de handicap sur des ateliers musicaux favorisant l'exploration sonore, la création musicale et le lien social. Quatre rencontres ont eu lieu, contribuant à la création de moments musicaux avec les élèves de la cité scolaire.





AXE 4 : UNE ÉCOLE ACTIVE, CRÉATIVE ET STIMULANTE

AUGMENTER LA PÉDAGOGIE PAR LE NUMÉRIQUE

PARTENARIAT AVEC LE CNSMD DE PARIS

L'ENM étant très régulièrement sollicitée pour accueillir des équipes pédagogiques qui souhaitent mieux connaître les différents dispositifs d'entrée dans la pratique par le collectif, un partenariat avec « le conservatoire augmenté » (le campus en ligne du CNSMDP) a été proposé afin de documenter ces approches pédagogiques. Des fiches de synthèse sur les 5 dispositifs suivants : EPO, EMI, POJ, Petite bande et Kid's 69100 sont en cours de rédaction. Le CNSMDP mettra à disposition ses équipes pour le tournage de vidéos qui viendront compléter ces fiches après la rentrée 2025 et ces ressources seront ensuite partagées sur la plateforme en ligne du conservatoire augmenté qui doit ouvrir début 2026.

DE NOUVEAUX TEXTES POUR ENCADRER LES USAGES NUMÉRIQUES

Une charte du numérique est en cours de finalisation et sera mise en place prochainement, elle a pour objet de fixer les règles d'usage des moyens numériques de l'ENM afin de garantir la sécurité et la confidentialité des données. Un guide utilisateur la complètera.

Une charte spécifique à l'usage de messagerie instantanée sera aussi mise en place afin d'encadrer cette pratique courante entre élèves et enseignant-e-s. Cette charte a pour but de définir les règles de bon fonctionnement et les bonnes pratiques à respecter pour l'utilisation de groupes de messageries instantanées (WhatsApp, Signal, Messenger, Telegram...) réunissant les enseignant-e-s de l'ENM, leurs élèves et les parents d'élèves.

FAVORISER L'EXPÉRIMENTATION ET LA CRÉATION NUMÉRIQUE

La 2^e édition du festival des explorations numériques de l'ENM, EXP 2.5, a eu pour thématique les rapports entre l'art, la ville et les pratiques numériques. Ce festival immersif propose une plongée dans des créations numériques variées : théâtre d'interfaces, instruments robotiques, traitement de données en temps réel, et points d'écoutes électroacoustiques. Il offre ainsi l'occasion de découvrir des projets en cours et d'explorer de nouvelles pratiques numériques.

Pour cette édition, le festival a évolué tant en format qu'en lieu. L'objectif a été d'intégrer les outils numériques dans la pratique artistique des enseignant-e-s et des élèves tout au long de l'année, avec le festival comme point d'aboutissement. Plusieurs temps forts ont jalonné cette édition :

Formation pour les enseignant-e-s

Lors des journées de concertation de septembre 2024, une formation a permis aux enseignant-e-s de découvrir des outils numériques adaptés à leur pratique artistique

Résidences de création

Trois artistes (Valentin Durif, PJ Pargas, Raphaël Gouisset) ont accompagné des groupes d'élèves de musique de chambre et de théâtre lors de résidences en octobre et février. Ces résidences ont abouti à des créations expérimentales mêlant interactivité, vidéo, danse, fabrication de machines et improvisation sonore.

Performances professionnelles

Deux des artistes invités ont présenté des créations originales lors du festival, en collaboration avec les élèves qu'ils ont accompagnés.

Création d'enseignant-e-s

Un projet réunissant danse, percussions et vidéo en temps réel a été accompagné par l'équipe technique, avec deux semaines de résidence et des représentations scolaires et tout public.

Soirée de clôture

Les élèves ont organisé une soirée autour de la musique électronique, avec pour thème « expérimental ».

Siestes électroacoustiques

Les élèves de la classe de composition électroacoustique ont organisé des siestes électroacoustiques à la médiathèque.

Conférence

Un panorama des structures spécialisées en arts numériques, avec une intervention de David-Olivier Lartigaud et Maxence Grugier, pour explorer l'histoire et les acteurs-rices des arts numériques.





AXE 5 : UNE ÉCOLE ÉCO-RESPONSABLE

Les consommations de chauffage urbain, d'électricité et d'eau ont diminué depuis 2022, à l'exception de la consommation d'eau liée à un problème de fuite en 2023 résolu depuis.

La dynamique de réductions des consommations de fluides est donc à l'œuvre à l'ENM.

Évolution des consos de fluides de l'ENM sur les 3 dernières années :

— Chauffage urbain

	kWh	€
2022	344000	54 892,03
2023	317 270	47 315,08
2024	322 340	43 913,03

— Electricité

	KWh	€
2022	214807	33 777,07
2023	190 516	33 399,89
2024	196 918	70 433,26

— Eau

	M3	€
2022	784	2 433,76
2023	1 098	3 454,12
2024	701	2 367,08



École nationale
de musique, danse
et art dramatique
Villeurbanne

© Alexandre Castillon



46 cours de la République
69100 Villeurbanne
-
04 78 68 98 27
www.enm-villeurbanne.fr

